

Section 13
Région de Meknès-Tafilalet

Section 13- Région de Meknès-Tafilalet

Présentation

Suite au nouveau découpage régional de 1997, la composition géographique de la région Meknès-Tafilalet n'a pas subi de changement par rapport à celui de 1971, puisqu'elle se compose toujours de la Préfecture de Meknès-El Menzah, de la Préfecture d'Al Ismaïlia et des Provinces d'El Hajeb, d'Ifrane, de Khénifra et d'Errachidia. En outre elle est constituée de 25 municipalités, d'une communauté urbaine et de 111 communes rurales.

Sa superficie, qui s'étend sur 79.210 km², soit 11,14 % environ de la superficie nationale, se caractérise par la diversité des ensembles géographiques et naturels qui la composent. Ainsi on distingue des plaines et des zones favorables à l'agriculture (plaine du Sais, plaine du Tigrigra, les oasis de oued Ziz et la plaine du Tafilalet), le massif de Zerhoun, les causses d'El Hajeb, le plateau central, la chaîne moyen-atlassique et la zone présaharienne du Tafilalet.

Sa population, qui se chiffre à 1.903.790 habitants selon les résultats du Recensement général de la Population et de l'Habitat de 1994, constitue 7,3% de la population nationale. Il résulte des dernières projections de la population que ce chiffre a atteint 2.010.000 habitants en 1998. Il est prévu également que le taux d'urbanisation connaîtra un accroissement appréciable puisque la proportion de la population urbaine de la région passera à 52,9% en 1998 contre 50,7% en 1994. Quant à sa répartition par âge, elle est marquée par son extrême jeunesse. En effet, 36,3% des personnes sont âgées de moins de 15 ans. La population âgée

de 15 à 59 ans représente 56,5% de la population régionale, alors que les personnes ayant atteint le troisième âge (60 ans et plus) ne dépassent guère 7,2%.

Le taux d'analphabétisme est estimé à environ 53% contre 55% au niveau national. Cependant ce taux moyen cache des disparités entre les milieux de résidence et entre les sexes. En effet, en milieu urbain, il n'est que de 37,9% contre 69,4% en milieu rural et il a atteint 39,4% chez les hommes contre 66,1% pour les femmes.

L'effectif de la population active s'est élevé en 1994 à environ 572.223 personnes, soit un taux d'activité de 30,3% contre un taux de 32,2% enregistré au niveau national. Par milieu de résidence, ce taux a été de 30,9% dans l'urbain et de 29,8% dans le rural.

Quant au nombre de chômeurs, il a été de 94.650 personnes, soit 16,5% de la population active. Cette proportion a atteint au niveau des milieux urbain et rural respectivement 22,1% et 10,6%. Concernant la répartition de la population active occupée par branche d'activité, on constate que le secteur agricole continue à prédominer puisqu'il emploie 42,8% des personnes actives occupées. Il est suivi par l'administration publique et les services d'action sociale qui occupent 14,0%. Le commerce est également une activité pourvoyeuse en emplois, puisqu'elle regroupe 12,0%. L'industrie et l'artisanat emploient 10,8% et le secteur des bâtiments et travaux publics emploie 10,1%.

1-SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

1-1- Les secteurs sociaux

La consolidation des secteurs sociaux est au centre des principales préoccupations des responsables, car elle permet d'aboutir à une amélioration soutenue des conditions de vie des populations.

- L'Enseignement et la formation

La formation de l'homme constitue le volet essentiel des secteurs sociaux, étant donné que l'efficacité de sa contribution au développement socio-économique et culturel est indéniable.

Concernant l'enseignement préscolaire, qui joue un rôle névralgique dans le développement de la scolarisation des enfants en bas âge, l'effectif des inscrits s'est élevé à 57.270 enfants, durant l'année scolaire 1997-1998. Sur ce total, les établissements privés de l'enseignement préscolaire moderne n'ont accueilli que 3.166 inscrits.

S'agissant du premier cycle de l'enseignement fondamental public, l'effectif total des élèves est de 246.619, dont 107.703 filles, soit 43,7% du total. Cette proportion est légèrement supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble du pays, qui est de l'ordre de 42,8%. La répartition par milieu de résidence fait ressortir que le milieu rural de la région abrite 49,7% des élèves. Concernant les établissements scolaires privés de ce cycle qui sont au nombre de 26, ils ont accueilli 3.406 élèves dont 1.597 filles. L'effectif total des élèves et le nombre de classes du secteur privé ne représente respectivement que 2,5% et 3,2% des chiffres nationaux, ce qui montre sa faible présence dans la région.

Quant au second cycle de l'enseignement fondamental public, l'effectif de ses élèves se chiffre à 78.782 dont 30.854 filles, soit 39,2% du total contre 42,2% pour l'ensemble du pays. En outre, à l'instar du premier cycle de l'enseignement fondamental privé, le second cycle de cet enseignement est faiblement représenté dans la région. En

effet, l'effectif des élèves du secteur privé ne se chiffre qu'à 242 soit seulement 2,5% du total des inscrits au niveau national.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire public, le nombre de ses établissements se chiffre à 54 et l'effectif des élèves qui les fréquentent s'élève à 36.051, soit 9 % du total national. La proportion des filles est de 39,2% contre 44,2 % pour l'ensemble du pays. Quant à l'effectif des élèves de l'enseignement secondaire privé, il a atteint 1.938 élèves dont 493 filles. Comparativement aux autres niveaux de l'enseignement privé, le secondaire constitue un domaine plus attractif pour les promoteurs privés, en effet, la proportion des inscrits auprès des établissements privés, à l'échelle régionale représente 6,5 % du total national. Il est à retenir néanmoins que cet enseignement est concentré en milieu urbain.

Pour l'enseignement supérieur, la région est devenue un pôle universitaire important en raison de la diversité des établissements y existant. En effet, outre l'Académie Royale Militaire, l'Ecole Nationale d'Agriculture et l'Université de Moulay Ismail, la Région abrite la première Université privée du Royaume en l'occurrence l'Université Al Akhaouène d'Ifrane, ainsi que trois autres établissements au niveau de la ville de Meknès axant leurs études sur des filières d'informatique et de gestion des entreprises.

En matière de formation professionnelle, l'effectif total des inscrits se chiffre à 8.184 stagiaires, soit 6,4% du total national. Sur ce total, 5.471 élèves sont inscrits au sein des établissements de formation du secteur public et le reste, soit 33,2%, poursuit sa formation au sein d'établissements privés, contre un pourcentage de 41,4% correspondant à l'ensemble du pays. Les structures comparées de la répartition des stagiaires par niveau, dévoilent la prédominance du niveau "Qualification" qui représente 50,6 % au sein de la région contre 46,8% à l'échelle nationale. Le niveau "Technicien"

intervient en seconde position aussi bien au niveau régional (34,8%), qu'au niveau national (28,8%). Les filières des "techniciens spécialisés" n'ont accueilli que 4,6% des stagiaires dans la région, contre 7,1% au niveau de l'ensemble de la nation.

- La Santé

La région dispose de 15 hôpitaux publics ayant une capacité de 2.339 lits, représentant 9,1% du total national. On signalera cependant, que 57,80% de cette capacité se localise dans la ville de Meknès. Quant au nombre de cliniques privées, il s'élève à 8.

En ce qui concerne l'encadrement médical et paramédical, il est assuré par 592 médecins, 241 pharmaciens, 2.648 cadres paramédicaux et 25 vétérinaires.

- La Jeunesse et les Sports

L'essentiel de l'infrastructure de la jeunesse et des sports, disponible dans la région, se compose des installations sportives, des institutions chargées de l'accueil et de la promotion des activités récréatives en faveur des jeunes et des établissements assurant des cours de formation professionnelle au profit des femmes et des jeunes filles.

Il est à signaler à ce titre, que la région comporte 23 terrains de football, 10 terrains de basket-ball, 9 terrains de volley-ball, 2 complexes sportifs, 2 terrains d'athlétisme, 7 piscines, 1 salle couverte, 1 hippodrome, 1 terrain de golf et 3 stations de ski. En plus de ces installations publiques, le secteur privé gère 163 salles d'arts martiaux, 1 salle de boxe, 25 salles d'haltérophilie, 2 salles de gymnastique et 13 autres salles où se pratiquent des activités sportives diverses.

Pour ce qui est des installations de formation, d'accueil et de loisirs, la région dispose de 41 foyers féminins, de 46

garderies d'enfants, de 24 maisons de jeunes et de 2 centres d'accueil ayant une capacité de 120 lits.

Enfin, la région est l'un des pôles d'estivage les plus attractifs du Maroc. Ainsi, sur 17.140 participants aux colonies de vacances à l'échelle nationale, 4.357 ont afflué vers Ifrane et 113 vers Errachidia.

1-2- Les secteurs productifs

La région recèle d'énormes potentialités dans divers secteurs, mais sa vocation principale reste constituée par les activités agricoles, puisqu'elles occupent 42,8% de sa population active occupée.

- L'agriculture

L'importance de l'agriculture dans la région réside dans l'existence de terres permettant la diversification des activités de ce secteur. Il s'agit:

-de zones favorables aux cultures, constituées principalement par la plaine du Sais, les oasis du Tafilalet et quelques autres périmètres existant dans les diverses provinces de la région,

-de vastes parcours pour le cheptel ;

-des étendues forestières assez denses.

. Les cultures

Le potentiel agricole se matérialise par l'importance de la superficie agricole utile, qui est estimée à 754.000 ha, la fertilité des sols et le climat qui autorise la pratique de cultures assez diversifiées.

La superficie emblavée durant la campagne agricole 1996-97, n'a atteint que 355.000 ha, soit une diminution de l'ordre de 35% par rapport à la campagne précédente et la

production des principales cultures pratiquées dans la région a enregistré également une réduction généralisée.

La production régionale de céréales a avoisiné 3.430.700 qx , ce qui représente 8,4% de la production nationale, celle des légumineuses est intervenue pour près de 7,3 % de la production nationale et la production maraîchère a atteint plus de 10,9%. S'agissant de l'arboriculture fruitière, la région continue d'occuper une place de choix à l'échelle nationale, plus particulièrement en ce qui concerne la viticulture, le pommier, le pêchier, l'olivier et le palmier dattier.

. L'élevage

La région constitue l'un des pôles les plus réputés à l'échelle nationale dans le domaine de l'élevage tant en ce qui concerne l'importance de son cheptel, que pour ce qui est de la présence de quelques espèces très recherchées, telles que la variété ovine dite "Timahdite" et celle du "Demmane". Par référence au total national, son cheptel représente 12,6% des ovins, 11,8% des caprins et 7,1% des bovins.

. Les forêts

La région dispose d'un patrimoine forestier important dont la majeure partie appartient aux provinces de Khénifra et d'Ifrane. Sa superficie atteint 656.248 ha, dont 162.000 ha d'alfa. La région intervient pour 77,2% de la superficie des cédraies nationales et de 23 % de celle du chêne vert.

Par delà ses effets écologiques appréciables, la forêt sert de support au développement d'un grand nombre d'autres secteurs et contribue à l'amélioration de la situation financière de certaines collectivités locales de la région, en atteste le volume consistant des recettes forestières qui alimentent

annuellement les budgets communaux. Elles se sont chiffrées à 48.845.000 DH en 1997.

- Les mines

La gamme variée des substances minières produites dans la région, reflète la richesse de son sous-sol. En effet, en 1997 elle a produit environ 22,2% de la production nationale du minerai de plomb et 13,9% de celle de la barytine. La part de la région dans les ventes de cette dernière substance est de 14 %. De plus, elle a produit d'autres substances telles que le manganèse, le zinc, le fer, le talc et la pyrophyllite.

Il est à noter que les difficultés d'écoulement de certaines substances minières et l'importante chute des prix de certains produits ont eu pour conséquence une réduction très prononcée du niveau de la production, et ce depuis quelques années. Ce qui s'est manifesté par la fermeture de quelques unités.

- L'industrie

L'activité industrielle régionale repose sur trois assises fondamentales à savoir:

- La présence de matières premières d'origine minérale, agricole et forestière ;
- L'existence d'une main d'œuvre importante, ainsi que
- La position privilégiée du pôle régional, en l'occurrence Méknès qui capitalise une longue tradition industrielle.

En 1997, le nombre d'établissements atteint 235 unités employant 16.340 personnes à titre permanent. Mais en dépit des atouts considérables dont dispose la région, sa part relative par rapport à la nation, reste assez faible tant en ce qui concerne l'emploi que pour ce qui est des autres indicateurs

économiques tels que la production, les investissements et les exportations. Ainsi, en 1996, l'industrie régionale n'a généré que 3,1% de l'emploi industriel national, 2,6% du chiffre d'affaires et seulement 1,6 % des exportations.

L'industrie régionale est géographiquement concentrée à Méknès, qui abrite 82,6 % des établissements de la région et s'octroie 93,1 % de l'emploi, 95,2 % de la production ainsi que la quasi totalité des exportations industrielles de la région.

La hiérarchisation des industries régionales, fait ressortir la place privilégiée de la branche agroalimentaire qui intervient au premier rang, tant du point de vue nombre d'établissements, que du volume de la production réalisée. En effet, avec 36,6 % du nombre d'établissements, elle a assuré 56,3 % de la production industrielle et 32,1 % des exportations. Quant à la branche des textiles et cuir, elle reste la première pourvoyeuse en emplois puisqu'elle a créé 44,4 % des emplois de l'industrie régionale et occupe également la première place en ce qui concerne les exportations avec 66,2 % de la valeur totale des exportations.

- Le tourisme

La région abrite 102 établissements hôteliers disposant d'une capacité de 5.618 lits, soit 4,6 % de nombre total disponible à l'échelle nationale. Cette capacité se ventile ainsi : 39 hôtels classés comprenant 4.145 lits, soit respectivement 7,3 % et 4,6% du total national et 63 hôtels non classés totalisant 1.473 lits.

En ce qui concerne les nuitées, les hôtels de la région ont réalisé en 1997 un total de 377.494 soit seulement 2,8 % des nuitées réalisées à l'échelle de la nation. Ainsi, ces données démontrent la faible attraction de la région et ce malgré l'existence d'un potentiel touristique énorme et diversifié (Monuments historiques, cités antiques, patrimoine

architectural, sites naturels tels que forêts, oasis, dunes désertiques, etc...) .

- L'artisanat

De par l'importance des effectifs qu'il occupe, l'artisanat constitue un secteur fondamental dans l'économie régionale. Il prend appui sur l'existence de cités historiques et d'anciens centres commerciaux qui en constituent le vivier naturel, telles que les villes de Meknès, de Moulay Idriss zerhoun, d'Errachidia et de Rissani.

En 1997, le nombre d'artisans dans la région a été estimé à 47.646 personnes, dont 50,9 % relèvent des préfectures de Meknès-El Menzeh et d'Al Ismailia. Leur répartition par secteur montre que 36,2% exercent dans le secteur textile, 13,0% dans le travail du bois, 22,9% sont occupés dans les services et 5,7% travaillent dans le secteur cuir.

La surface totale des tapis estampillés, qui se chiffre à 19.664 m² en 1997, ne représente que 2,9% du total national. Ce qui reste sans commune mesure avec les potentialités considérables que recèle la région en ce domaine. La production régionale de tapis a connu une chute très prononcée depuis plus d'une décennie. Ainsi, par comparaison avec l'année 1993, cette réduction atteint 26,9%.

La valeur des exportations des produits de l'artisanat, qui n'a pas dépassé en 1997 le chiffre de 8.570.807 DH, ne représente que 1,5 % de celle de la nation. Il est à signaler que les tapis figurent en tête des produits exportés, suivis par les articles en bois et ceux en cuivre.

- L'énergie

La consommation d'énergie électrique a atteint 566.389.000 kw/h au niveau régional en 1997 dont la plus

grande partie revient aux préfectures de Meknès-El Menzah et d'Al Ismailia puisque leur consommation a représenté 64,5 % du total de la consommation régionale.

Il est à noter que l'agglomération de Meknès, qui concentre la majeure partie des industries de la région, détient 35,7 % de la consommation régionale et que 41,4 % du nombre de kw/h d'électricité consommés au sein de cette ville l'ont été par les industries. La consommation annuelle moyenne par habitant, qui est passée de 226 kw/h en 1991 à 265,6 kw/h en 1997, soit un accroissement de 17,5%, reste en deçà de l'indicateur national qui est de l'ordre de 393,12Kw/h, dépassant ainsi la consommation moyenne régionale de 127,50 Kw/h.

1-3- L'infrastructure

- L'eau potable

La production d'eau potable au sein de la région est évaluée à 62,21 millions de m³, dont 25,77 millions de m³ ont été produits par l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) et le reste par la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Meknès (RADEEM). La consommation de l'ensemble des centres gérés par l'ONEP et celle de l'agglomération de Meknès, se chiffre à 35,37 millions de m³, ce qui représente 56,8 % de la production régionale.

Le nombre total d'abonnés dans la région se chiffre à 159.460 dont 90.474 auprès de l'ONEP. Cet effectif a connu une progression assez significative par comparaison avec l'année 1996

- Le réseau routier

De par sa position géographique, la région de Meknès-Tafilalet constitue un trait d'union entre le nord et le sud du pays, ainsi qu'entre l'est et l'ouest. Son réseau routier

contribue au renforcement de cette position puisqu'il joue un rôle primordial dans la circulation des hommes et l'animation des mouvements d'échanges aussi bien entre les diverses parties de la région qu'entre cette dernière et les autres parties du Royaume.

La longueur totale du réseau routier de la région est de 5.905 km dont 3.426 km sont revêtus. Ce dernier chiffre se répartit comme suit : 1.099 km de routes nationales ; 926 km de routes régionales ; et 1.401 km pour les routes provinciales.

L'état de revêtement des routes nationales est satisfaisant pour l'ensemble des différentes provinces et préfectures de la région, sauf pour la province d'Errachidia, qui connaît encore un retard dans ce domaine, puisque le taux de revêtement lui correspondant n'est que de 89,7%. Pour les routes régionales, le taux de revêtement correspondant à la région n'est que de 59,3%. Quant aux routes provinciales, les taux des différentes unités administratives sont assez faibles. Ils varient de 6,4% dans la province d'Errachidia à 54,7% dans la préfecture de Meknès-El Menzeh. La faiblesse du taux de revêtement correspondant à cette dernière catégorie de routes a énormément influencé le taux de revêtement global de la région, qui n'est que de 58%.

Le degré de couverture du territoire régional par le réseau routier revêtu existant est évalué à 43,22 mètres de routes par km². Cependant, il existe une forte disparité entre les unités administratives de la région, du moment que ce taux est évalué à 345,8 m/km² pour la préfecture de Meknès-El Menzeh alors qu'il n'est que de 14,7 m/km² pour la province d'Errachidia.

- Le transport

Le secteur des transports revêt une importance de premier plan dans la mesure où il stimule les mouvements

d'échange et contribue à animer le tissu économique régional. Il joue un rôle d'autant plus vital, que la région constitue un lieu de passage forcé entre les diverses autres parties du pays.

- **Le transport de marchandises**

L'activité de l'Office National des Transports (O.N.T) en 1997 a été marquée par le transport de 498.907 tonnes, soit 2,7 % du total national. Ce volume a connu une progression de l'ordre de 23,1 % par rapport à l'année écoulée. Le nombre de tonnes kilométriques réalisées est de 73.540.746 unités.

Concernant le tonnage acheminé par voie ferroviaire, il a atteint 423.244 tonnes, dont 261.690 tonnes constituent des arrivages à destination de la région et les expéditions, qui se chiffrent à 161.554 tonnes, sont essentiellement constituées de céréales, de produits énergétiques, de pâte à papier et d'autres matières premières. Leur volume a augmenté de 5,3 % par rapport à l'année 1996.

Le rapport entre quantités reçues et expédiées est de l'ordre de 1,62. Ce qui signifie que pour une tonne expédiée, la région a reçu 1,62 tonnes.

- **Le transport de voyageurs**

Cette activité est assurée au niveau du transport routier par 155 entreprises de transport, disposant de 247 cars ayant une capacité totale de 10.371 places, dont 9.335 places correspondent à 193 cars classés dans la série A, soit 90% du nombre total.

Pour le transport ferroviaire, le nombre d'arrivées enregistrées en 1997, a été de 415.470 voyageurs, alors que le nombre de départs vers d'autres destinations s'est chiffré à 404.708.

Concernant le transport aérien, l'aérodrome d'Errachidia qui est desservi par les lignes nationales, a

connu 132 vols en 1997 et le nombre de passagers a été de 3.229 personnes.

- Les postes et les télécommunications

Ce secteur joue, à l'heure actuelle, un rôle primordial dans le développement économique et social. Il est devenu l'un des outils indispensables à l'ensemble des agents économiques.

Concernant les équipements correspondant à la poste, la région abrite 60 bureaux de poste, 64 agences postales et 10 guichets annexes, soient respectivement 9,30%, 9,37% et 9,94% de l'effectif national des mêmes catégories d'équipements.

Les équipements des télécommunications quant à eux, sont constitués essentiellement par un centre de télex, 9 centraux téléphoniques, un centre de transit national, un centre de transmission des données, 13 stations L.G.D et 27 autocommutateurs ruraux. Le nombre d'abonnés au téléphone s'est élevé en 1997 à 80.438.

- L'habitat

Le secteur de l'habitat a connu au sein de la région une expansion assez appréciable suite aux programmes mis en œuvre par des organismes publics et des promoteurs privés.

Le programme des organismes publics est constitué essentiellement de l'équipement de lotissements réalisés dans le cadre de la lutte contre l'habitat insalubre, de la construction de logements liés au programme national de 200.000 logements et de l'élaboration de plans d'aménagement et de développement de centres dépendant de certaines communes.

Quant à l'activité du secteur privé dans ce domaine, elle a été caractérisée durant l'année 1997 par l'obtention de 3.756 autorisations de construire correspondant à une surface

plancher de 785.924 m² et à un nombre de logements de l'ordre de 6.180.

Ces autorisations se composent de 210 pour les immeubles, 96 pour les villas, 3.054 pour les logements de type marocain, 358 pour les locaux à usage industriel et commercial, 13 pour les locaux à usage administratif et 25 pour les autres catégories.

En ce qui concerne les conditions d'habitation des ménages dans la région, l'analyse des données du Recensement général de la Population et de l'Habitat de 1994, fait ressortir une prédominance de la maison marocaine moderne qui concerne 38,7% des ménages, elle est suivie par l'habitat de type rural qui abrite 35 % des ménages. La maison marocaine traditionnelle est habitée par 10,8% des ménages et les logements sommaires ou bidonvilles ainsi que les locaux non destinés à l'habitat sont encore le fait de 8,7% des ménages.

Au sujet de la présence des éléments de confort dans le logement, les résultats du recensement démontrent l'existence d'inégalités assez importantes entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, si la dotation des logements en eau courante concerne 73,4% des ménages urbains pour le milieu rural, ce pourcentage n'est que de 9,5%. Les mêmes disparités caractérisent la disponibilité de l'électricité. En effet, les ménages dont le logement est branché au réseau électrique représentent 80,6% en milieu urbain et seulement 21,4% en milieu rural.

2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

2-1- Les potentialités et les atouts

- L'agriculture, la forêt et la chasse

Compte tenu de la vocation agricole de la région et de la place qu'occupe ce secteur dans l'économie régionale, l'agriculture a fait l'objet d'une grande attention de la part de l'ensemble des commissions locales et régionales chargées de la préparation du plan.

- **Les potentialités**

Les potentialités sont multiples et variées. Parmi les plus importantes on signalera:

- L'existence de superficies agricoles utiles suffisamment étendues et fertiles favorables au développement d'une agriculture moderne ;

- La disponibilité d'un patrimoine forestier considérable, qui, outre ses fonctions écologiques, contribue d'une manière efficace à la promotion et à l'incitation de l'activité de divers secteurs économiques et sociaux ;

- L'importance des ressources en eau, que ce soient les rivières, les lacs, les puits, les sources et la pluviométrie, est favorable au développement de l'agriculture irriguée ;

- Le savoir-faire appréciable de la main d'œuvre agricole ;

- La diversification du potentiel de production animale ;

- La pratique de l'arboriculture fruitière, qui concerne particulièrement, le pommier, le palmier dattier et l'olivier permet la diversification et l'extension d'activités productives ;

-Le climat favorable sur une grande partie des terres agricoles ;

-L'existence de terrains de parcours assez étendus et de traditions d'élevage bien ancrées favorisant le développement de l'élevage ;

-L'existence de rivières et de lacs favorables à l'élevage du poisson ;

-La position géographique privilégiée de la région qui se trouve à proximité des grands marchés agricoles ;

-Les infrastructures de communication disponibles dans la région favorisent l'écoulement de la production agricole.

- **Les incitations**

Elles assurent les conditions nécessaires à la mise en œuvre de programmes visant une meilleure exploitation du potentiel agricole et l'aménagement des périmètres forestiers. Elles sont constituées par:

-Les facilités de la procédure de création de coopératives agricoles ;

-L'accroissement de la part des collectivités locales au titre de la taxe sur la valeur ajoutées ;

-Le renforcement et l'extension de l'encadrement administratif et technique des agriculteurs, plus particulièrement du programme de vulgarisation agricole et de prestation de services au profit des agriculteurs ;

-La mise en place et l'extension des infrastructures d'irrigation ;

-L'amélioration des conditions de stockage des produits agricoles.

- **Les opportunités offertes**

Les principales opportunités résident dans :

-L'aménagement des forêts, ainsi que de la réalisation de projets de reboisement. Dans ce cadre, certaines communes ont souligné la possibilité de mettre en œuvre des programmes intégrés de développement permettant la valorisation des produits forestiers ;

-La possibilité de création de coopératives ;

-Les projets de création de marchés de gros ;

-Les projets de création d'unités de réfrigération pour la conservation des produits agricoles.

- **Le Tourisme**

Ce secteur, qui joue un rôle indéniable dans le développement de l'économie régionale, continue néanmoins à souffrir de quelques insuffisances liées à l'absence d'un produit spécifique à la région qui se différencie de manière assez nette de celui des pôles touristiques voisins.

• **Les potentialités**

Les principales potentialités peuvent être résumées ainsi:

-La présence de sites touristiques, et de monuments historiques constitués par les remparts, les Médersa, les musées de la ville de Meknès, les ruines de Volubilis, la ville sainte de Moulay Idriss et les sites archéologiques de Sijilmassa dans la province d'Errachidia ;

-La position géographique privilégiées de la région qui en fait un lieu de passage forcé et une zone de transition entre l'Est et l'Ouest, ainsi qu'entre le Sud et le Nord du pays ;

-Les vastes étendues forestières constituent des espaces touristiques et récréatifs ;

-La présence d'infrastructures touristiques assez appréciables constituées d'hôtels et d'auberges ;

-L'organisation périodique de manifestations contribuant à l'animation touristique. Il s'agit notamment du Moussem d'Imilchil, de la fête des dattes d'Erfoud, de la fête des pommes de Midelt et des moussems annuels qui ont lieu à Meknès, à Moulay Idriss et au centre de Sidi Ali ;

-L'existence d'un aéroport à Errachidia.

- **Les incitations**

Les incitations susceptibles de stimuler le développement du tourisme résident essentiellement dans :

-La mise en place d'une infrastructure appropriée,

-La création d'un produit touristique spécifique à la région et sa promotion par des moyens adéquats,

-La création de zones d'activités touristiques équipées de moyens spécifiques à l'animation et aux activités d'accompagnement du tourisme.

- **Les opportunités offerts**

Le développement du secteur touristique reste tributaire de plusieurs facteurs et plus particulièrement de la mise en valeur judicieuse des opportunités offertes dans ce domaine par les actions suivantes:

-La création d'infrastructures touristiques nécessaires à l'implantation d'établissements touristiques ;

-L'élévation du niveau de la qualité du produit touristique ;

-L'incitation au développement du tourisme de montagne, notamment par l'organisation de circuits des lacs, de randonnées pédestres et équestres ;

-La sauvegarde de certains métiers artisanaux en voie de déperissement.

- L'industrie

• Les potentialités et les atouts

L'activité industrielle régionale prend appui sur :

- L'existence de matières premières localement,
- Le patrimoine forestier qui peut servir de support incontestable au développement de plusieurs filières industrielles par les matières premières qu'il fournit,
- La position géographique privilégiée de la ville de Meknès, qui est le pôle de développement de la région et la proximité de certaines communes rurales de celui-ci leur permet de bénéficier d'une situation avantageuse.
- La possibilité de transformer une grande quantité des produits miniers et des matières premières d'origine agricole, notamment les produits fruitiers,
- La présence de zones industrielles facilite l'implantation de nouvelles unités,
- La présence d'infrastructures dans le domaine de la communication et des transports,
- La programmation de nouvelles zones industrielles et de zones d'activités économiques dans le cadre des projets nouveaux des collectivités locales permet de garantir les conditions préalables à l'expansion du tissu industriel.

• Les incitations

Les principales impulsions au développement du secteur industriel pourraient provenir de :

- La mise en œuvre d'une politique visant l'incitation des investissements, l'octroi de facilités par les collectivités locales afin d'attirer les investisseurs, la simplification des procédures administratives et l'allégement de la fiscalité,

- La Charte des Investissements est de nature à donner une impulsion considérable à l'apparition d'un grand nombre de projets industriels,

- Les programmes nationaux de création d'entreprises, ainsi que l'encadrement des jeunes promoteurs peuvent également exercer un effet de levier sur le développement du secteur dans la région,

- L'intégration du secteur informel,

- On signalera enfin que l'existence d'études d'identification de projets menées par l'Office de Développement Industriel (ODI), est un facteur pouvant contribuer de manière notable à l'expansion industrielle de la région.

- Les mines et les carrières

• Les potentialités

Les principales potentialités dans ce domaine sont présentées ci-après :

- La présence d'un sous-sol assez riche en substances minières au niveau de cette région, qui est l'une des principales régions minières du Royaume ;

- L'exploitation minière exercée depuis longtemps dans la région a permis à la main-d'œuvre d'acquérir une expérience appréciable ;

- La plupart des gisements sont partiellement reconnus et certains d'entre eux sont exploités par des méthodes artisanales ;

- La possibilité de valoriser par des méthodes modernes les haldes constituées par l'exploitation artisanale de certaines mines ;

- La couverture géologique de la région à grande échelle, en cours de réalisation, permettra une meilleure reconnaissance du potentiel réel régional ;

- La région dispose d'importantes carrières de sable et de divers matériaux de construction.

- **Les opportunités offertes**

La concrétisation de ces opportunités passe par la création d'emplois et la promotion des unités existantes, en particulier à l'aval du secteur, et au sein de l'économie régionale en général.

- Le commerce et les services

- **Les potentialités et les atouts**

Les potentialités peuvent être résumées comme suit :

- La vocation agricole de la région exerce des effets induits sur la circulation des biens et services ;

- La position géographique de la région favorise l'échange à l'intérieur de celle-ci et avec les autres régions du Royaume ;

- La présence d'un vaste réseau de souks hebdomadaires stimulent les échanges en milieu rural et contribuent à intensifier les relations entre les villes et les campagnes ;

- L'existence de points de ventes dans les centres ruraux favorisent les transactions de produits d'origine agricole.

• **Les opportunités offertes**

Parmi les opportunités offertes dans ce domaine, on signalera ce qui suit :

- La création de structures modernes de distribution ;
- L'intégration du secteur informel ;
- Le développement de l'infrastructure commerciale dans les zones qui en sont dépourvues ;
- La création d'unités de conditionnement et d'emballage des fruits et légumes ;
- La création d'abattoirs modernes de poulets ;
- La promotion du transport frigorifique.

- **L'habitat**

Par l'importance de son lien avec les autres secteurs, l'habitat constitue un puissant levier du développement. Il reflète le degré de dynamisme de l'économie dans son ensemble et reste l'un des plus importants secteurs créateurs d'emploi.

• **Les potentialités et atouts**

Les principales potentialités et atouts de son expansion ont été identifiés comme suit :

- La disponibilité de terrains favorables aux activités de construction,
- La mise en œuvre d'importants lotissements dans certaines municipalités par des promoteurs publics et privés,

-La disponibilité d'une main d'œuvre abondante dans le secteur du bâtiment,

-La couverture d'un grand nombre de centres par les instruments d'urbanisme : plans de développement et plans d'aménagement,

-L'extension des périmètres urbains, est également un des facteurs agissant dans le sens de l'accroissement de la demande de logements.

2-2- Les contraintes et les obstacles

• L'agriculture

L'examen des contraintes permet de cerner les possibilités réelles de développement du secteur. A cet effet, on présentera ci-après les facteurs jugés plus contraignants pour l'activité agricole:

-Les aléas climatiques ont des effets néfastes sur l'agriculture traditionnelle qui est toujours dominante au niveau de la région ;

-Les effets néfastes sur la forêt de certaines pratiques telles que le prélèvement abusif du bois, le surpâturage, l'érosion, les attaques parasitaires et de certains animaux tel que le singe contribuent à la dégradation du couvert forestier ;

-L'enclavement de certaines terres agricoles, l'exiguïté des parcelles et leur dispersion et le statut juridique des terres handicapent une mise en valeur rentable de certaines propriétés ;

-L'insuffisance des ressources en eau et l'érosion des sols constituent une menace pour l'activité agricole dans certaines zones ;

-Le manque d'infrastructures de base dans certains centres ruraux ;

-Le faible niveau de la mécanisation de l'activité agricole et le recours aux méthodes archaïques d'exploitation ;

-L'absence d'organisations professionnelles dynamiques rend, dans certains cas, difficile la commercialisation des produits agricoles.

• **Le tourisme**

Parmi les contraintes majeures qui bloquent le développement du secteur touristique, il y a lieu de retenir :

-Le manque d'organisation de la profession et la faible réglementation de l'exercice de cette activité ;

-L'absence d'un produit touristique spécifique à la région ;

-Le manque d'unités spécialisées dans l'animation touristique ;

-La rareté des terrains nécessaires à la réalisation de projets touristiques.

• **L'industrie**

Compte tenu du faible niveau industriel de la région, on peut résumer les principaux obstacles au développement de cette activité comme suit :

-L'insuffisance voire l'inexistence d'infrastructures dans certaines zones de la région ;

-La complexité des procédures administratives ;

-Les problèmes de financement ;

-Les problèmes fonciers ;

-Le manque de certaines matières premières, ainsi qu'à l'absence d'une main d'œuvre qualifiée dans certaines spécialités.

• **Les mines**

Les principales contraintes dans ce domaine résident dans:

-L'éloignement de la région des lieux de destination rend le coût de transport onéreux ;

-La difficulté d'écoulement des produits miniers ;

-La plupart des gisements connus sont de petite taille et leur exploitation se fait de manière artisanale ;

-L'accès aux gisements est souvent difficile notamment en temps pluvial ;

-L'impact défavorable des carrières sur l'environnement.

• **Le commerce et les services**

Les difficultés se manifestent principalement par :

-L'insuffisance du niveau des infrastructures dans certaines zones ;

-La forte concurrence qui réduit les marges bénéficiaires ;

-L'enclavement et l'inexistence de marchés locaux dans certaines zones ;

-Les contraintes résultant de quelques textes réglementant la profession ;

-La concurrence du secteur informel ;

-La fiscalité locale est jugée assez lourde ;

-La multiplicité des organes de contrôle des prix.

• **L'habitat**

Les plus importantes contraintes auxquelles est confronté le secteur, résident dans:

-Les problèmes inhérents aux statuts fonciers, au manque de terrains nécessaires à la réalisation de nouveaux lotissements dans certaines zones et au retard dans la mise au point des instruments d'urbanisme ;

-L'existence d'habitat insalubre et l'insuffisance des lotissements dans quelques centres.

2-3- Les axes prioritaires d'intervention

Les axes fixés reflètent les préoccupations des collectivités territoriales composant la région, qui visent l'amélioration des conditions de vie de la population. Il s'agit principalement de:

-l'électrification rurale ;

-l'alimentation en eau potable de la population surtout dans le milieu rural;

-la réalisation d'équipements sociaux ;

-le désenclavement du monde rural par la construction de dessertes routières ;

-l'assainissement solide et liquide ;

-la réalisation d'équipements spécialisés pouvant améliorer les ressources financières de la commune ;

-l'extension des espaces verts ;

-la recherche de l'épanouissement des ressources humaines par la formation et le développement des activités sportives et récréatives ;

-l'encouragement de toutes les initiatives susceptibles de faire face au problème de l'emploi notamment par la

création de zones d'activités économiques et l'encadrement des jeunes promoteurs ;

-la couverture des centres de la région par des documents d'urbanisme et l'actualisation du S.D.A.R.

3- PROGRAMME D'ACTION

Dans le cadre de la stratégie de développement, les collectivités locales ont présenté, chacune en ce qui la concerne, un programme d'investissement couvrant la période quinquennale.

Le montant des investissements programmés par l'ensemble des collectivités locales de la région dans le cadre du noyau dur, se chiffre à 1.619.056.875 DH, contre 6.251.894.126 DH au titre de la banque de projets.

Le tableau ci-après donne la répartition des investissements prévus :

**Tableau 1 : répartition des investissements
et du nombre de projets par type de programme**

Type de projets	Nbr de projets	Montant (en DH)	%
Noyau dur	1.165	1.619.056.875	20,57
. En cours d'exécution	261	339.450.516	4,31
. Projets nouveaux	904	1.279.606.359	16,26
Banque de projets	1.247	6.251.894.126	79,43
Ensemble	2.412	7.870.951.001	100,00

3-1- Le noyau dur

- Les projets en cours de réalisation

Il s'agit de projets entamés avant l'exercice budgétaire 1999-2000, et dont l'achèvement est prévu au cours de la période quinquennale. Ces projets, qui constituent avec les projets nouveaux le noyau dur du Plan de développement économique et social, sont au nombre de 261 et l'enveloppe budgétaire totale qui leur est affectée est de l'ordre de 339.450.516 DH soit 21% de l'enveloppe globale affectée au noyau dur du Plan des collectivités locales de la région.

Tableau 2 : Répartition du coût des projets en cours de réalisation par secteur

Secteurs	Montant en DH	%
Les Equipements sociaux	28.072.189	8,27
Equipements éducatifs et de formation	10.016.244	2,95
Distribution d'eau	51.458.819	15,16
Distribution d'électricité	105.007.784	30,93
Assainissement solide	1.277.170	0,38
Assainissement liquide	947.060	0,28
Transports urbains	-	-
Equipements spécialisés	39.569.340	11,66
Pistes et routes secondaires	27.631.739	8,14
Aménagements communaux	34.388.228	10,13
Voiries et éclairage public	28.281.189	8,33
Bâtiments administratifs	12.800.754	3,77
Total	339.450.516	100,00

L'examen de la répartition des projets en cours d'exécution fait ressortir la prédominance des infrastructures de base, plus particulièrement l'électrification rurale, la distribution d'eau potable et les équipements spécialisés qui

ont atteint respectivement 30,9 % , 15,2 % et 11,7 % du montant total des investissements en cours de réalisation.

- Les projets nouveaux

Le coût total des projets nouveaux proposés par les différentes collectivités de la région durant la période couverte par le plan quinquennal, s'élève à 1.279.606.359 DH . Il se répartit ainsi:

Tableau 3 : répartition du nombre et du coût des projets nouveaux par type de collectivité

Collectivités locales	Nbre projets	Montant en DH	%
Région	44	67.136.134	5,25
Provinces et préfectures	154	221.380.276	17,30
Communauté urbaine	27	194.428.462	15,19
Communes urbaines	170	427.445.313	33,41
Communes rurales	509	369.216.174	28,85
Total	904	1.279.606.359	100,00

Pour ce qui est de la ventilation de l'enveloppe totale selon le type de collectivité, on constate que la contribution des conseils provinciaux et préfectoraux est estimée à 221.380.276 DH, soit 17,30% de l'investissement, les municipalités ont proposé des actions dont le coût se chiffre à 427.445.313 DH, soit 33,41% du total ; et le coût des projets programmés par les communes rurales est évalué à 369.216.174 DH soit 28,85%. Pour sa part, la communauté urbaine se propose d'affecter une enveloppe budgétaire de l'ordre de 194.428.462 Dh, en vue de la réalisation de 27 projets, ce qui représente 15,19% du montant des investissements nouveaux. Quant à l'investissement projeté par le conseil régional, il est de l'ordre de 67.136.134 Dh c'est à dire 5,25% du montant total des investissements.

Les investissements programmés seront financés comme suit:

- 47,86 % sont constitués par les ressources propres des communes et celles qui leur seront transférées ;
- 27,07% seraient couverts principalement par des emprunts auprès du F.E.C ;
- 4,89% proviendraient des dotations de la T.V.A ;
- 0,62% sont constitués par des dons ;
- 19,56 % des financements seront assurés par les autres ressources allouées au titre de comptes spéciaux ou dans le cadre des actions en partenariat.

L'examen de la répartition des projets nouveaux prévus dans le cadre du noyau dur, selon la nature des opérations, permet d'approcher les besoins jugés prioritaires en matière d'équipement. Le tableau ci-dessous donne la consistance de cette composante du programme d'action.

Tableau 4 : répartition du nombre et du coût des projets nouveaux par secteur d'intervention

Secteurs	Nbr de projet	Montant	%
Equipements sociaux	44	68.575.100	5,36
Equipements éducatifs et de formation	4	823.000	0,06
Distribution d'eau	196	81.904.706	6,40
Distribution d'électricité	87	128.231.157	10,02
Assainissement solide	65	208.702.524	16,31
Assainissement liquide	15	12.771.230	1,00
Transports urbains	3	1.480.000	0,11
Equipements spécialisés	114	196.473.559	15,35
Pistes et routes secondaires	135	176.789.343	13,82
Aménagements communaux	128	163.563.142	12,78
Voiries et éclairage public	68	186.090.999	14,54
Bâtiments administratifs	45	54.201.599	4,24
Total	904	1.279.606.359	100,00

Les données de ce tableau montrent l'importance des actions qui seront entreprises au niveau des secteurs jugés prioritaires ; c'est à dire ceux ayant un impact immédiat sur la promotion et l'amélioration des conditions de vie des habitants de la région. Il s'agit principalement des investissements inscrits au profit de l'électrification rurale, de l'assainissement solide, de la mise en place d'équipements spécialisés à caractère économique, de la réalisation de chemins et de routes pour désenclaver le monde rural, de la réfection et l'extension des voiries et des réseaux d'éclairage public, des équipements sociaux (promotion de l'habitat social, création de terrains de sports, création de complexes socio-culturels...), des aménagements communaux (lutte contre le sous-habitat et l'aménagement d'espaces verts...) et des équipements administratifs.

**Tableau 5 : Répartition du coût des projets nouveaux
selon les collectivités locales et l'année**

Collectivités locales	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Région	16.136.134	12.500.000	12.500.000	13.000.000	13.000.000
Provinces et préfectures	85.261.040	63.166.236	25.977.000	23.827.000	23.149.000
Communauté urbaine	45.398.000	67.144.000	30.377.000	32.304.790	19.204.672
Communes urbaines	141.817.292	131.003.038	51.988.114	49.212.491	53.424.378
Communes rurales	144.510.332	109.584.753	55.383.133	30.968.356	28.769.600
Ensemble	433.122.798	383.398.027	176.225.247	149.312.637	137.547.650

Les investissements programmés au titre de la première année, qui atteignent 433 millions de Dirhams, constituent la plus importante part avec 34% environ de l'enveloppe totale. La participation des communes rurales et urbaines est de l'ordre de 286,328 millions de dirhams pour la même année, soit 66 % de la valeur totale des investissements nouveaux.

3-2- La banque de projets

Les collectivités locales de la région ont présenté, dans leurs plans de développement respectifs, une banque de projets en instance d'identification de sources de financement éventuelles. Cette liste comprend 1.247 projets dont le coût est estimé à 6.251.894.126 Dirhams se répartissant par secteur, comme suit :

Tableau 6 : Répartition sectorielle du coût des projets de la Banque selon les secteurs d'intervention

Secteurs	Montant en DH	%
Equipements sociaux	466.218.000	7,46
Equipements éducatifs et de formation	166.104.312	2,66
Distribution d'eau	331.737.695	5,31

Distribution d'électricité	297.559.308	4,76
Assainissement solide	298.309.165	4,77
Assainissement liquide	38.645.000	0,62
Transports urbains	9.700.000	0,16
Equipements spécialisés	1.513.923.782	24,22
Pistes et routes secondaires	620.381.845	9,92
Aménagements communaux	2.009.611.450	32,14
Voiries et éclairage public	308.898.569	4,94
Bâtiments administratifs	190.805.000	3,05
Total	6.251.894.126	100,00

Il se dégage des données précédentes, que les secteurs jugés prioritaires sont les aménagements communaux qui représentent 32,14%, les équipements spécialisés dont la proportion se chiffre à 24,22% (Abattoirs, mise en place des structures d'accueil des investissements privés etc....), le secteur des pistes et routes secondaires avec 9,92% et la réalisation d'équipements sociaux avec 7,46%.

ARTICLE 13 : RÉGION DE MEKNÈS-TAFILALET	533
1-SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	535
2- LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONALE	549
3- LE PROGRAMME D'ACTION	562